



## TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA RÉALISATION D'UNE ACTIVITES DE TEAM BUILDING SOS VILLAGES D'ENFANTS EN GUINEE

### I. CONTEXTE

Fondée en 1949, SOS Villages d'Enfants International est une Organisation Internationale de développement social qui œuvre dans plus de 135 pays et territoires à travers le monde, dans le but de prendre en charge des enfants qui ont perdu la prise en charge de leurs parents ou qui risquent de la perdre.

SOS Villages d'Enfants est active en Guinée depuis 1985 et elle est présente de nos jours sur quatre (4) sites : Conakry, Nzérékoré, Kankan, et Labé.

SOS Villages d'Enfants en Guinée souhaite motiver d'avantage son personnel en vue de l'atteinte des objectifs qui lui sont fixés. Elle souhaite resserrer d'avantage les liens entre les collaborateurs, leur permettre de vivre nos valeurs afin d'améliorer l'ambiance et l'environnement de travail à l'aide d'activités de team building.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les présents termes de références (TdR) qui visent à recruter une entreprise, un cabinet ou un consultant expérimenté dans la conduite d'activités de team building.

### II. OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal de ce team building est l'amélioration de la cohésion interne de l'équipe ainsi que l'appropriation des cinq compétences fondamentales basés sur les valeurs de SOS Villages d'Enfants par les participantes.

### III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques de cette mission sont :

- Fédérer les équipes autour de trois des neuf compétences basées sur les valeurs de SOS Villages d'Enfants (**Bonté, Inclusivité, Constituer un modèle, voir le document vivre nos valeurs pour plus de détails**);
- Renforcer la confiance et la communication au sein de l'équipe ;
- Créer des liens entre les collaborateurs à l'aide d'activité de cohésion de groupe.

### IV. TACHES DU CABINET OU CONSULTANT

Sans être exhaustif l'entreprise, le cabinet ou consultant devra :

- Mentionner les différentes activités proposées ;
- Décrire la méthodologie de la mise en œuvre des activités proposées ;
- Faire un résumé faisant ressortir les liens des activités prévues avec les objectifs du team building.

### V. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de ce team building, les participants :

- Aurent des aptitudes à utiliser les compétences basées sur les valeurs de SOS Villages d'Enfants, notamment **Bonté, Inclusivité, Constituer un modèle**, dans le quotidien
- Aurent acquis les principes de base sur le travail en équipe et la cohésion de groupe ;
- Aurent identifié les obstacles pouvant entraver le bon fonctionnement d'un groupe et trouvé conjointement les mesures pour lever les obstacles ;
- Aurent acquis les principes de base d'une confiance mutuelle et compris l'importance d'une bonne communication



## **VI. PUBLIC CIBLE**

Trente cinq (32) participants composés de l'équipe nationale de Management, de responsables à divers niveaux et d'un personnel de la catégorie agent de maîtrise et d'exécution.

## **VII. PROFIL RECHERCHE**

Il est recherché pour ce mandat une entreprise, un cabinet ou un consultant :

- Ayant au moins Quatre (04) ans d'expérience dans le domaine d'organisation d'activités de team building ;
- Ayant conduit avec succès plusieurs activités de team building pour des entreprises et autres organisations ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) mandats similaires justifiés par des attestations de bonne exécution.

## **VIII. DUREE DE L'ACTIVITE DE TEAM BUILDING**

L'activité de team building devra se tenir de préférence en dehors de la ville de Conakry pour deux (2) jours. Il est demandé de préciser le ou les lieux proposés pour réalisation de l'activité.

## **IX. LIVRABLES**

- Rapport de l'activité team building incluant les résultats de l'évaluation post team building sur les cinq compétences basées sur les valeurs.
- Les images et vidéos de l'activité

## **X. CONDITIONS POUR LES DEPENSES ASSOCIEES**

Toute dépense supplémentaire inhérente à ce team building, devra être indiquée et précisée autant que possible dans la proposition financière avec les modalités de paiement.

## **XI. Offres**

### **Conditions de réception de l'offre :**

L'offre présentée par chaque candidat devra être composée de :

- L'offre technique,
- L'offre financière

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

- T = 0,55
- F = 0,45

### **Offres techniques**

La proposition technique doit être composée d'au moins :

- Une lettre de soumission de la proposition technique
- La description et présentation de l'entreprise, du cabinet ou consultant (CV)
- Les CV détaillés et à jour des intervenant(e)s,
- Les références des activités de team building similaires
- Les attestations de bonne exécution des missions similaires
- L'approche méthodologique et les outils adaptés au public-cible avec le programme envisagé



Critères techniques	Points
Expérience pour la mission/organisation de team building <b>(0-2 ans) = 5 Points</b> <b>3 ans = 13 Points</b> <b>4 ans = 17 Points</b>	<b>17</b>
Résumé faisant ressortir les liens des activités prévues avec les objectifs du team building ( <b>Bonté, Inclusivité, Constituer un modèle, travail en équipe et communication</b> ) <b>NB : Chaque Critere prendra 6 points</b>	<b>30</b>
Attestations de bonne exécution des missions similaires avec structure de renoms <b>1 Attestation= 1 Point</b> <b>2 Attestations= 4 Points</b> <b>3 Attestations= 8 Points</b>	<b>8</b>
TOTAL	<b>55 POINTS</b>

**La proposition financière doit être composée de :**

- La lettre de soumission de la proposition financière HT ;
- Le devis quantitatif et estimatif. (Frais de Participation, Transport, Hébergement, et Restauration)

L'offre financière sera notée sur 45 points.

- **Evaluation financière :**

Elle consiste en la comparaison des prix proposés par application des prix unitaires aux quantités.

**L'offre qui présente le prix le plus bas obtient les 45 points** et le nombre de points à attribuer aux autres offres est calculé par la formule suivante :

$$\frac{\text{Montant de l'offre la moins disant}}{\text{Montant de l'offre à évaluer}} \times 100$$

**La note finale accordée à une offre est égale à la somme de sa note technique et de sa note financière.**

Au terme de l'analyse et de la comparaison des offres, celles-ci seront classées par ordre décroissant de notes obtenues. **Le soumissionnaire qui aura offert les techniques les plus performant et les plus économiques, c'est à dire celui qui aura totalisé le point le plus élevé en cumulant la note technique et la note financière sera déclaré adjudicataire provisoire.**

**XII. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :**



Toutes les offres doivent être déposées au bureau national de coordination de SOS Villages d'Enfants en Guinée le **03 Octobre 2023 à 15 heures 00 sous pli fermée avec la mention « Team Building 2023 »** dans une enveloppe contenant les offres financières et techniques qui seront dans des enveloppes séparées à l'adresse suivante : **Secrétariat du Bureau National de Coordination de SOS Villages d'Enfants en Guinée sis à YATAYA – Commune de Ratoma. BP 3527 - Conakry République de Guinée - T +224/ 669 39 60 60.**

Les dossiers de candidature incomplets ne sont pas analysés. SOS Villages d'Enfants se réserve le droit de procéder à la vérification de la conformité des attestations pour le/la formateur (trice) retenu (e).

Les offres devront être rédigées en langue française et présentées en deux (02) exemplaires dont un (01) original et un (01) copie.

Les offres financières devront être établies en GNF et **devront être valides pour une période d'au moins trois à partir de la date de dépôt des offres.**

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.

SOS Villages d'Enfants se réserve le droit de procéder à la vérification de la conformité des attestations pour le/la Prestataire retenu(e).